**Coopération et Intégration régionale: Défis et Opportunités**

**Introduction**

Avec la mondialisation, une autre caractéristique qui définit les relations internationales est le régionalisme. Le régionalisme peut prendre des formes différentes ; coopération ou intégration, et l’intégration peut être superficielle ou plus profonde.

La coopération régionale peut concerner la coopération sur des projets spécifiques comme le développement de l’infrastructure. Dans la région de l’Afrique australe, au cours de ces dernières années, il y a eu plusieurs projets de coopération dans le domaine du développement de l’infrastructure. Les pays ont coopéré à la construction d’infrastructures routières transfrontalières, et ceci a été très important pour les pays de l’intérieur, et a aussi facilité le commerce interrégional.

L’intégration régionale va au-delà de la coopération jusqu’à la conclusion d’accords ou de protocoles internationaux. Ces accords peuvent couvrir**,** par exemple**,** la libéralisation du commerce parmi les Etats membres pour créer une zone de libre échange ou une union douanière. On appellerait ceci une intégration superficielle. Une intégration plus profonde s’étend au-delà de l’intégration superficielle qui vise des mesures et des instruments aux frontières des Etats membres, tels que les tarifs, et s’adresse à des questions au-delà des frontières comme les investissements et les réglementations.

**Tendances en matière de coopération et d’intégration**

Les tendances actuelles voient une évolution des zones de libre échange aux unions douanières et aux accords d’intégration profonde. Encore une fois**,** en Afrique australe, les Etats membres de la Communauté de développement de l’Afrique australe (SADC) ont inauguré une zone de libre échange en août 2008, et veulent devenir une union douanière pour 2010. L’Union douanière de l’Afrique orientale (CAO) est un autre exemple de ces communautés économiques régionales ou des accords d’intégration régionale en Afrique. Les discussions sont en cours pour établir une zone de libre échange en Afrique orientale et australe qui comporte un certain nombre de ces accords d’intégration. En Afrique occidentale, l’intégration régionale est bien établie avec certains accords qui sont passés de l’union douanière à l’union monétaire. Le Conseil de coopération du Golfe est un exemple d’accord de coopération dans la région du Golfe.

**La nature de la coopération et de l’intégration régionale.**

La coopération et l’intégration régionales peuvent prendre des formes différentes et peuvent être motivées par des intérêts différents. La coopération sur les questions de sécurité et dans le domaine politique est aussi importante. Sur ce dernier point, les états membres peuvent conclure un accord sur le contrôle des élections ou même établir des normes qui régissent des élections libres et justes, et ensuite pourvoir le contrôle et l’évaluation des élections.

Dans le cas de troubles ou de guerre civile, les accords régionaux de maintien de la paix et la mobilisation de forces de maintien de la paix peuvent être pris en considération.

La coopération et l’intégration politique et sécuritaire requièrent un engagement important de la part des Etats membres, en sachant que dans le cas de troubles civiles la possibilité d’intervention d’une force régionale de paix pourrait avoir lieu. Ceci a des implications importantes sur la façon dont les Etats membres gèrent les situations internes de troubles.

**Perspectives de coopération et d’intégration régionale**

A la fois en Afrique et dans le monde arabe, la motivation à la coopération régionale et à l’intégration est forte. Les avantages du développement régional durable, la nature intégrée des pays de ces régions, aussi bien que les avantages de cette coopération et de l’intégration sont reconnus.

En Afrique particulièrement, l'accent a été mis sur le modèle de manuel d’intégration régionale. Ce modèle de manuel trace les progrès**,** en matière d’intégration régionale à partir de la zone de libre-échange**,** aux unions douanières, à un marché commun, à une union économique (y compris une union monétaire lorsque les Etats membres ont une politique monétaire commune et une devise commune) et à l’union politique.

Une zone de libre échange se concentre sur la libéralisation commerciale des biens entre pays membres. Pour ce faire, ils acceptent de réduire les barrières tarifaires et non-tarifaires. Une zone de libre échange est une forme d’intégration superficielle. Une union douanière se concentre aussi sur le commerce des biens et exige que les Etats membres établissent une politique commerciale commune vers ces parties. Les Etats membres adoptent un tarif extérieur commun. Ceci signifie que les Etats membres cèdent l’espace de politique commerciale. Surtout dans les cas où les Etats membres ont des intérêts commerciaux et économiques différents, ceci veut dire qu’ils doivent trouver un compromis lors de la détermination du tarif extérieur commun.

Établir une union douanière et passer à des formes plus profondes d’intégration régionale requiert un sacrifice de la souveraineté politique. Les décisions à niveau supranational peuvent être lentes et causer des retards de mise en œuvre des décisions politiques.

Passer d’une union douanière à un marché commun veut dire libéraliser les mouvements de capitaux et de main d’œuvre entre les Etats membres. Surtout dans les régions où les Etats membres ont des niveaux élevés de chômage, la libre circulation des personnes entre les Etats membres reste une question très délicate.

Une union monétaire présume que les Etats membres aient une politique monétaire commune (taux d’intérêt et de change seraient déterminés par une Banque centrale régionale). Pour de nombreux pays en développement, les taux d’intérêt et de change sont des instruments politiques très importants. Céder cet espace politique pourrait imposer des contraintes importantes sur les stratégies de développement de ces pays.

Une union économique nécessiterait, outre la politique monétaire commune, l’intégration fiscale. Encore une fois, la politique fiscale est un domaine important de la politique de développement et céder cet instrument pourrait être un grave compromis pour la plupart des pays en développement, par exemple, par rapport à leurs possibilités de taxation et de dépense.

L’union politique s’étend au-delà de l’intégration économique et passe à la sphère politique. L’établissement d’institutions politiques régionales, comme un Parlement, représente une forme avancée d’intégration.

**Les avantages de l’intégration régionale**

Les avantages de l’intégration régionale sont les suivants :

* Réalisation des objectifs politiques
* Accès à un marché plus vaste et économies d’échelle associées et concurrence accrue
* Coûts de transaction plus bas pour le commerce infrarégional
* Encouragement de l’investissement, à la fois local et étranger
* Amélioration de la crédibilité politique
* Plus de pouvoir politique et de poids dans les négociations internationales

Les coûts associés à l’intégration régionale incluent :

* La perte de souveraineté,
* La déviation commerciale (importer des membres de l’accord régional plutôt que des producteurs moins chers en dehors de la région).
* Économies d’agglomération (en tant que groupements d’activités économiques dans des endroits spécifiques de la région, ce qui augmente le déséquilibre régional).
* Processus décisionnel régional (supranational) lent et délais de mise en œuvre des politiques.

Alors que la tendance générale suggère que les avantages perçus de l’intégration régionale soient supérieurs aux coûts, l’intégration régionale reste un processus complexe. Surtout en Afrique orientale et australe, les pays appartiennent à plusieurs accords d’intégration régionale. Bien que cette appartenance ait été motivée rationnellement au moment de l’affiliation, l’évolution de l’agenda d’intégration des différents accords soulève maintenant des défis importants.

Par exemple, il n’est pas possible d’appartenir à deux unions douanières en même temps, puisqu’une union douanière a un tarif extérieur commun. Si un pays adhère à deux accords d’intégration régionale qui visent tous les deux à créer des unions douanières, alors ce pays devra choisir entre les deux accords.

Dans certaines régions il pourrait y avoir une hégémonie régionale. Une hégémonie régionale s’associe à des facteurs positifs et négatifs. L’existence d’une hégémonie régionale pourrait causer des questions politiques et aussi constituer une menace pour un développement industriel équilibré. L’agglomération de l’industrie au sein de l’hégémonie régionale (résultant d’infrastructures plus développées et d’économies d’agglomération) peut vouloir dire que des Etats membres plus petits pourraient avoir du mal à attirer les investissements. Un aboutissement positif associé à une hégémonie régionale pourrait être le moteur de croissance de la région.

Il est important de considérer que l’intégration régionale est un processus lent. L’expérience de l’Union européenne nous donne des indications sur la façon de procéder sur le chemin de l’intégration. Il est important d’établir des objectifs modestes et des échéances temporelles réalistes. C’est souvent là que les divergences entre les objectifs politiques et l’agenda d’intégration régionale émergent.

L’intégration régionale peut être utilisée comme une plateforme pour une intégration mondiale efficace ou elle peut s’adresser localement. Si l’intégration régionale doit être utilisée pour faciliter le développement de la compétitivité en tant que point de départ pour participer efficacement aux marchés mondiaux, alors une intégration régionale plus profonde est importante.

Une intégration superficielle fait référence à une intégration économique qui vise des mesures frontalières telles que les tarifs. Par conséquent, l’établissement d’une zone de marché libre qui élimine les barrières tarifaires et non sur le commerce infrarégional est une forme d’intégration superficielle. Une intégration plus profonde implique des mesures qui vont ‘au-delà des frontières’ comme la libéralisation et des réformes réglementaires des services et des investissements.

De nombreuses questions liées à la compétitivité que les pays en développement doivent affronter, n'ont pas tellement trait aux problèmes frontaliers, tels que les tarifs, mais plutôt à des problèmes transfrontalierscomme le coût, la qualité, la fiabilité du pourvoi de services (par ex. les transports). Par conséquent, le lien entre intégration profonde et compétitivité est fort.

**Commentaires conclusifs**

Le régionalisme est une caractéristique qui définit les relations internationales actuelles. Alors que le régionalisme, d’une certaine manière, va à l’encontre des principes fondamentaux du multilatéralisme, il fournit une stratégie importante pour les pays en développement, surtout pour les plus petits pays, afin de pouvoir participer à une économie mondiale compétitive.

L’intégration régionale est un processus complexe et exigeant surtout, puisqu’il pourrait exiger le sacrifice de la souveraineté politique. Les objectifs des accords d’intégration régionale doivent être clairement énoncés, les coûts et les avantages doivent être soigneusement évalués. Un plan réaliste pour la réalisation des objectifs de l’intégration doit être développé et la mise en œuvre des accords et des protocoles devrait être suivie, et le respect des normes devrait être garanti si on veut réaliser les avantages de l’intégration.